



Inaptitude a tout poste dans l'entreprise

Par **christian estibet**, le **03/11/2018** à **11:37**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

je suis en arret de travail depuis cinq mois j'ai rendez vous le 12 novembre 2018 avec mon medecin du travail pour me notifier l'inaptitude a tous poste je suis en arret jus'qua dimanche 11 novembre 2018 le rendez vous est a 11 heures du matin je voulait savoir si je pouvait me mettre en arret après mon rendez vous pour me pas avoir de coupure pendant le preavis de mon employeur je suis paniqué pouvez me repondre au plus vite merci beaucoup de votre part .

Par **Visiteur**, le **03/11/2018** à **12:16**

Y

Vous ne pouvez pas vous mettre en arrêt, seul un médecin le peut.

Par **morobar**, le **04/11/2018** à **08:33**

Bonjour,

Hélas vous auriez du organiser une pré-visite avec le médecin du travail, obligatoire pour tout arrêt supérieur à 3 mois.

Dès lors votre visite du 12/11 serait la seconde et dernière visite en cas d'inaptitude totale et définitive, ce dont vous paraissez certain.

Cette reprise suppose que votre affection est consolidée, et il n'y a donc aucune raison que le

médecin, sauf complaisance, établisse une rechute fictive pour transférer vos charges à la société.